

**RANDO-L’ISLE**

6 hameau de Mangepan - St Antoine - 84800 L’Isle sur la Sorgue

**http ://www.rando-lisle.fr e-mail : secretariat@rando-lisle.fr**

# Demande d’adhésion à l'association RANDO-L'ISLE

#  Saison 2020-2021

### [ ]  Nouvelle adhésion

Nom, Prénom : Date de naissance : H / F

Adresse :

Code postal : Ville :

 ![MMj03180570000[1]]()

![MCj04058820000[1]]()

[ ]  J’accepte de recevoir par mail les propositions de sociétés ou associations partenaires de Rando L’Isle ou de la FFR

[ ]  Je refuse que ma photo prise en randonnée soit publiée sur le site Internet de Rando L’Isle

**Activités choisies**

[ ]  Randonnée Pédestre [ ]  Randonnée Pédestre + Marche Nordique

[ ]  Randonnée Pédestre + Rando Challenge [ ]  Randonnée Pédestre + MN + Rando Challenge

**Cotisation choisie**

[ ]  Individuelle IRA 60€ [ ]  Individuelle IMPN 70€ [ ]  Individuelle Tarif réduit 36€

[ ]  Familiale titulaire FRA 105€ [ ]  Familiale titulaire FMPN 125€

[ ]  Familiale rattaché gratuite Nom/prénom du titulaire ………………………………………………………………………………

[ ]  Abonnement Passion Rando Magazine 1 an 8€

**Montant du chèque …………………………………**

Date et signature

Voir explications page suivante

**Cotisation pour la saison 2020-2021**

**La cotisation** comprend l’adhésion au club, la licence FFR et l’assurance. Elle est obligatoire.

**La licence** peut être individuelle ou familiale.

Pour la licence familiale, un des membres de la famille se déclare titulaire, il sélectionne la cotisation familiale titulaire de son choix qui couvre toute la famille et remplit le chèque.

Les autres membres de la famille sont rattachés au titulaire. Ils choisissent la cotisation familiale rattaché qui est gratuite. Tous les membres de la famille doivent mentionner le nom du titulaire pour informer le secrétariat des liens familiaux.

L’assurance Responsabilité civile et Accidents corporels (IRA/FRA) couvre toutes les activités proposées par Rando l’Isle. C’est le niveau minimum d’assurance pour adhérer au club.

L’assurance Multi loisirs Pleine Nature (IMPN/FMPN) couvre en plus des activités telles que VTT, Ski, Canyoning, … que vous pratiquez en dehors du club.

**Règles concernant les certificats médicaux pour les adhérents FFRandonnée**Pour toute première adhésion, un certificat médical d’absence de contre-indication à l’activité sportive pratiquée, daté de moins d’un an au jour de la prise de licence, doit être fourni. Sa durée de validité est de 3 ans, sous certaines conditions.

Pratique en compétition Attention, pour pratiquer le Rando challenge®, le certificat médical doit mentionner l’absence de contre-indication pour la pratique en compétition. Sa validité est également de 3 ans

Le tarif réduit s'applique :

* Aux adhérents qui ont déjà pris leur licence FFR dans un autre club.
* Aux adhésions IRA après le 1er mai.

L’adhésion à Rando l’Isle et la licence FFR sont valides jusqu’au 31 août 2021. L’assurance est valable jusqu’au 31 Décembre 2021.

Les photos prises en randonnées peuvent être placées sur le site Internet de Rando L’Isle. Si vous refusez que votre photo soit sur le site, cochez la case correspondante au recto de ce bulletin. Toutefois, les photos sur lesquelles vous apparaissez en groupe continueront à être publiées sur le site.

**Pièces à fournir à un membre du bureau ou par courrier** **à la secrétaire de l’association** :

Nathalie HURSON

130c allée de la Garcine
84800 L’Isle sur la Sorgue

* Cette demande d’adhésion correctement remplie
* Le règlement de la cotisation, par chèque à l’ordre de Rando L’Isle
* Le certificat médical ou l'attestation-questionnaire
* Le justificatif du tarif réduit : photocopie de la licence 2020-2021 souscrite dans un autre club

Seules les demandes d'adhésions complètes seront prises en considération

La licence FFR vous sera remise au plus tard à l’Assemblée Générale.